

25 août 2021 -17:15

COMMUNIQUE DE PRESSE de la Conférence interministérielle Santé publique et du Commissariat Corona au Gouvernement

La CIM intensifie ses actions pour augmenter la couverture vaccinale dans tout le pays

La couverture vaccinale dans notre pays est désormais élevée, voire très élevée. Cependant, il existe des différences régionales et la couverture vaccinale est encore trop faible dans plusieurs municipalités. Les Ministres compétents de la CIM ont donc pris une série de mesures et d'actions supplémentaires pour augmenter encore la couverture vaccinale. Il est essentiel d'atteindre une couverture vaccinale aussi élevée que possible, étant donné la haute contagiosité du variant delta.

L'épidémie de COVID-19 étant internationale et l'inégalité de l'offre de vaccins dans beaucoup de pays hors Union européenne est importante. C'est pourquoi la CIM a décidé de donner environ 400 000 doses supplémentaires de vaccins à ces pays dans les semaines à venir. Au total, notre pays fait don de cette manière d'environ 1,7 million de doses à des pays hors Union européenne.

En ce qui concerne les tests et le traçage, la CIM a pris connaissance des derniers chiffres et développements. Le dernier comité de concertation a décidé que si un test est demandé le premier jour après le retour ou l'arrivée de l'étranger, il doit toujours être suivi d'un test le septième jour, mais cela n'implique pas une obligation de quarantaine. Dans cette optique, la CIM a décidé d'appliquer cette règle également à tous les contacts à haut risque. Cela signifie que tous les contacts à haut risque, y compris ceux qui sont entièrement vaccinés, devront passer un test le 1er et le 7e jour. Si le résultat est négatif le premier jour, aucune quarantaine n'est nécessaire. Cette décision nécessite des adaptations au niveau informatique et aussi des procédures des centres d'appels. La règle n'entrera donc en vigueur que la semaine prochaine. La date exacte sera annoncée demain sur info-coronavirus.be.

Dans les deux cas - voyageurs et contacts à haut risque - la CIM souligne l'importance de l'application Coronalert. Cette application est également interopérable avec les applications de la plupart des pays européens. Il est important que tous les citoyens, et en particulier les voyageurs, continuent à utiliser cette application afin que leurs contacts, même ceux qui ne sont pas connus, puissent être avertis lorsqu'il y a eu un risque.

Cette CIM était enfin la dernière réunion présidée par le Ministre Wouter Beke. Les membres de la CIM ont remercié le Ministre pour tout le travail accompli ainsi que de l'atmosphère constructive qui a prévalu sous sa présidence. A partir de ce 1er septembre, la présidence sera assurée par la Ministre Christie Morreale.

Ce communiqué de presse est rédigé conjointement au nom des ministres formant la Conférence interministérielle Santé publique :

- Wouter Beke - Gouvernement flamand, (président CIM)
- Frank Vandenbroucke - Gouvernement fédéral

- Christie Morreale - Gouvernement wallon
- Valérie Glatigny - Gouvernement de la Communauté française
- Bénédicte Linard - Gouvernement de la Communauté française
- Alain Maron - Commission communautaire commune et Commission communautaire française
- Elke Van den Brandt - Commission communautaire commune et Commission communautaire flamande
- Antonios Antoniadis - Gouvernement de la Communauté germanophone

et Pedro Facon, Commissaire Corona au Gouvernement.

La Conférence Interministérielle Santé Publique est organisée et soutenue par la DG Soins de Santé du SPF SPSCAE.

SPF Santé publique, Sécurité de la Chaîne alimentaire et
Environnement
Avenue Galilée, 5 bte 2
1210 Bruxelles
Belgique
+32 2 524 97 97
<http://www.health.belgium.be>

Vinciane Charlier
Porte-parole (FR)
+32 475 93 92 71
+32 2 524 99 21
vinciane.charlier@health.fgov.be

Wendy Lee
Porte-parole (NL)
+32 2 524 91 69
+32 477 98 01 02
wendy.lee@health.fgov.be